

Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada

par

Zhengxi Lin*, Garnett Picot et Janice Yates**

N° 134

11F0019MPE No. 134

ISSN : 1200-5231

ISBN : 0-660-96130-X

Prix : 5 \$ la publication, 25 \$ l'abonnement annuel

Analyse des entreprises et du marché du travail

24 -H, Édifice R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6

*Statistique Canada (613) 951-0830

**Statistique Canada (613) 951-8214

N° de télécopieur : (613) 951-5403

Courriel : linzhen@statcan.ca

Mars 1999

En septembre 1998 à Burlington, en Ontario (Canada), une version antérieure du présent document a été présentée à l'occasion de la Conférence internationale sur le travail autonome cocommanditée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le Forum canadien de recherche sur la situation d'emploi (FCRSE) et le Canadian International Labour Network (CILN). Nous remercions notre participant, M. Stephen Jones, ainsi que les participants à la conférence de l'OCDE-FCRSE-CILN pour la pertinence de leurs commentaires et de leurs suggestions. Nous sommes seuls responsables de toute erreur qui pourrait être restée dans le document.

Le point de vue présenté ici est celui des auteurs et ne reflète pas nécessairement la position de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Flux de création et de disparition d'emplois autonomes	3
3. Modèles de transition de la situation d'activité.....	5
3.1. Données et définitions	5
3.2. Le travailleur autonome par rapport aux employés, selon des caractéristiques choisies ...	6
3.3. Création d'emplois autonomes versus début d'emplois rémunérés.....	8
3.4. Disparition d'emplois autonomes versus fin d'emplois rémunérés	9
4. Probabilité de création ou de disparition d'un emploi autonome	11
4.1. Spécification variable.....	11
4.2. Résultats empiriques	13
5. Résumé et mot de la fin	15
Références	28

Résumé

Le présent document i) examine l'envergure et la cyclicité du flux de création et de disparition des emplois autonomes; ii) explore les transitions liées à ces mouvements; iii) évalue l'incidence de caractéristiques individuelles et de l'expérience du marché du travail ainsi que de conditions macro-économiques sur la probabilité d'accéder au travail autonome ou de le quitter.

Le secteur de l'emploi autonome regroupe aujourd'hui plus de deux millions et demi de travailleurs canadiens; il a augmenté en moyenne de plus de 4 % par année au cours de la présente décennie et représente plus de trois quarts des nouveaux emplois que l'économie crée. Il y a eu, au cours des 15 dernières années, un flux important de création et de disparition d'emplois autonomes. Ce flux brut était en moyenne de près de un demi-million par année entre 1982 et 1994, ce qui représentait 42 % du nombre total de travailleurs autonomes.

Les résultats de la régression ne présentent aucune preuve statistique corroborant l'hypothèse de la pression plutôt que celle de l'attraction exercée; selon cette notion, la détérioration de l'économie contraint de plus en plus les gens à créer leur propre emploi. Cette analyse s'effectue à la fois au moyen d'une analyse des séries chronologiques et d'une analyse des déterminants des flux de création (et de disparition) d'emplois autonomes. Comme pour les emplois rémunérés, les Canadiens plus jeunes connaissent un roulement plus élevé lorsqu'ils occupent un emploi autonome. Ils sont plus susceptibles non seulement de créer un tel emploi, mais aussi, et de loin, de le quitter. L'expérience préalable d'un emploi rémunéré et d'un emploi autonome augmente dans les deux cas la probabilité de créer un travail autonome. Plus longtemps une personne occupe un travail autonome, moins elle est susceptible de le quitter. Si le conjoint est en affaires (occupant un emploi autonome), la possibilité que l'autre conjoint occupe à son tour un emploi autonome augmente sensiblement, car un conjoint travailleur autonome amène souvent l'autre à se joindre à l'entreprise familiale ou à démarrer sa propre entreprise. On constate également qu'un revenu familial stable provenant de l'emploi rémunéré du conjoint augmente la viabilité financière du travailleur autonome (l'autre conjoint) en lui permettant de poursuivre son entreprise, ce qui réduit la possibilité qu'il quitte son emploi autonome.

Mots clés : Emploi autonome, chômage, ne faisant pas partie de la population active, création, disparition
Classification du JEL (Journal of Economic Literature) : J21; J24; J60

1. Introduction

Le présent document vise à i) examiner l'envergure et les variations cycliques de la création et de la disparition des emplois autonomes; ii) explorer les transitions liées à ces mouvements; iii) évaluer l'incidence de caractéristiques individuelles et de l'expérience du marché du travail ainsi que de conditions macro-économiques sur la probabilité d'accéder au travail autonome ou de le quitter.

La motivation qui sous-tend la présente recherche provient de l'importance croissante de l'emploi autonome non seulement au Canada, mais également dans beaucoup d'autres pays. Près de deux millions et demi de Canadiens ont déclaré travailler dans leur propre entreprise en 1997, soit plus du double du nombre d'emplois autonomes dénombrés il y a vingt ans. La croissance sans précédent de l'entrepreneuriat dans les années 1990, en particulier durant une période de ralentissement de l'augmentation de la rémunération dans l'emploi (une moyenne annuelle d'à peine 0,2 %) est la cible de l'attention médiatique, des analystes de politiques et des chercheurs universitaires.

Compte tenu des chiffres, cela n'a rien d'étonnant. En 1997, le travail autonome comptait pour 16,2 % de la population active, comparativement à 12,8 % en 1989 et à 12,2 % en 1979. Au chapitre de la création d'emploi, les statistiques suscitent l'attention. De 1990 à 1998, le marché du travail s'est accru de 775 000 emplois (5,9 %). De cette croissance totale nette, plus des trois quarts (près de 600 000 ou 77,2 %) ont été créés dans le secteur du travail indépendant. La contribution du travail autonome à la création d'emploi est sans précédent. Au cours de la décennie précédente, l'économie a créé au total plus de deux millions de nouveaux emplois (soit un gain de 18,1 %), mais l'augmentation des emplois autonomes a représenté moins de un nouvel emploi sur six. La forte majorité (82,7 %) des créations nettes d'emplois était attribuable à la croissance du secteur des emplois rémunérés.

On remarque d'autres différences frappantes dans les tendances associées à l'augmentation des emplois autonomes durant les années 1980 et 1990. Durant les années 1980 notamment, près des deux tiers de l'augmentation des emplois autonomes étaient attribuables à l'embauche, par les propriétaires d'entreprise, de travailleurs rémunérés. Supposons, de façon très conservatrice, qu'un employeur occupant un travail autonome n'embauche qu'un seul employé rémunéré. L'augmentation des employeurs autonomes au cours des années 1980 aurait également entraîné la création d'un minimum de 228 000 emplois rémunérés. Cela a sans contredit contribué à la croissance marquée du travail autonome durant les années d'expansion de 1980.

Cette forte croissance de l'emploi autonome n'était pas évidente durant les années 1990. Seulement 10 % environ de la croissance totale de l'emploi autonome entre 1989 et 1996 était attribuable à des employeurs embauchant des employés rémunérés. Neuf dixièmes des gains représentaient des entrepreneurs travaillant à leur propre compte. Cette tendance à la baisse des employeurs autonomes d'embaucher des travailleurs rémunérés a certainement contribué au ralentissement de l'augmentation des emplois rémunérés durant les années 1990.

Des documents complémentaires (Lin, Yates et Picot (1998); Picot, Manser et Lin (1998)) exposent plus en détail les changements survenus récemment à l'égard du travail autonome au

Canada et aux États-Unis et analysent ses fluctuations cycliques. Le présent document, pour sa part, tente de répondre aux questions suivantes. Les emplois autonomes sont-ils stables, c'est-à-dire lorsque les gens occupent un emploi autonome, pensent-ils à le conserver durant une période de temps relativement longue, ce qui suppose un faible taux de roulement et, particulièrement, de disparition d'emplois autonomes? Ou le travail autonome sert-il simplement de bouche-trou aux personnes qui attendent de se trouver un emploi, ce qui suppose un grand nombre de créations et de disparitions d'emplois autonomes? En ce qui concerne la situation d'activité, d'où les gens viennent-ils lorsqu'ils créent leur emploi, et où vont-ils lorsqu'ils le quittent? Quelle influence les caractéristiques individuelles et l'expérience du marché du travail ainsi que les conditions macro-économiques ont-elles sur la probabilité qu'une personne crée son propre emploi ou y mette fin? Les réponses à de telles questions sont importantes pour saisir le fonctionnement de ce secteur de plus en plus important de l'économie.

L'analyse de la création et de la disparition d'emplois autonomes offre deux avantages par rapport à l'analyse des niveaux. D'abord, à un moment précis, le niveau représente le stock de la période précédente majoré des créations moins les disparitions d'emplois autonomes durant la période. Les processus de création et de disparition peuvent être différents à cause d'ensembles de déterminants différents. Le fait d'examiner les niveaux plutôt que les créations et les disparitions séparément peut masquer les différences inhérentes entre les deux. Deuxièmement, même si un ensemble de facteurs communs influencent à la fois les créations et les disparitions, leur incidence peut varier. L'incidence totale des niveaux est la somme des effets de chaque niveau sur chaque processus, ce qui suppose qu'ils peuvent s'éliminer mutuellement s'ils agissent à l'opposé l'un de l'autre. Prenons, par exemple, l'effet du chômage sur l'emploi autonome. Supposons qu'il n'y a pas d'association positive empirique entre le taux de chômage et le taux d'emploi autonome. Peut-on interpréter ces données comme une preuve réfutant la théorie de la pression exercée? La réponse n'est pas simple. Cela dépend de la manière dont le chômage touche à la fois la création et la disparition d'emplois autonomes. Le chômage peut contraindre un grand nombre de personnes à créer leur propre emploi et en même temps amener un grand nombre de travailleurs autonomes à fermer leur entreprise. Cela appuierait clairement l'hypothèse de la pression exercée, mais l'effet net sur le taux total d'emplois autonomes peut être négligeable d'un point de vue statistique ou empirique. Par ailleurs, l'absence de lien entre le taux de chômage et le taux d'emplois autonomes peut résulter du fait que le chômage n'a pas d'incidence autant sur la création que sur la disparition d'emplois autonomes. Cela confirmerait que le scénario de la pression exercée ne l'emporte pas sur l'hypothèse de l'attraction.

Le reste du document est structuré comme il suit. La section 2 présente la portée des flux de création et de disparition et analyse leurs variations cycliques en utilisant les données administratives longitudinales récentes (déclarations sur les feuillets T1 de Revenu Canada). En utilisant les microdonnées longitudinales tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, la section 3 examine les transitions en matière de création et de disparition d'emplois autonomes; la section 4 détermine l'incidence des caractéristiques individuelles et de l'expérience du marché du travail ainsi que des conditions macro-économiques sur la probabilité de créer son propre emploi ou de le quitter. Enfin, la section 5 présente un sommaire des principales constatations et le mot de la fin.

2. Flux de création et de disparition d'emplois autonomes

On calcule le nombre d'emplois autonomes créés et disparus à partir des données administratives longitudinales tirées des feuillets T1 de Revenu Canada de 1981 à 1995, en se fondant des échantillons aléatoires de 10 %. Les gens sont réputés être travailleurs autonomes s'ils déclarent des gains d'emploi autonome dans leur déclaration de revenu personnelle. La création d'emplois autonomes se fonde sur la déclaration de gains tirés d'un emploi autonome durant une année, mais non l'année précédente; et la disparition d'emplois autonomes se fonde sur la déclaration de gains tirés d'un emploi autonome durant une année, mais non l'année suivante. Le taux d'emplois autonomes représente le nombre de travailleurs autonomes comme pourcentage du total de la population active (tiré de l'Enquête sur la population active); le taux de création est le nombre de créations comme fraction de la population active totale; et le taux de disparition est le nombre de disparitions comme pourcentage de la population occupant un emploi autonome (tiré des feuillets T1).

Les travailleurs autonomes sont regroupés en trois catégories : 1) ceux pour qui les gains tirés d'un emploi autonome constituent leur principale source de revenu durant l'année; 2) ceux qui ne touchent que des gains tirés d'un travail autonome, soit la situation la plus restrictive; et 3) ceux qui tirent une partie de leurs gains d'un emploi autonome, soit la situation la moins restrictive. Les résultats présentés ici se fondent sur la première mesure, c.-à-d. sur les personnes pour qui les gains tirés d'un travail autonome constituent la principale source de revenu¹.

Il y a eu, au cours des 15 dernières années, des flux importants de création et de disparition d'emplois autonomes (tableau 1). Tous les ans, entre 1982 et 1995, plus d'un quart de millions de déclarants en moyenne ont lancé leur propre entreprise, ce qui représente plus de 22 % de la population de travailleurs autonomes. Par ailleurs, chaque année entre 1981 et 1994, plus de 200 000 travailleurs autonomes (19,7 %) ont cessé leur entreprise. Les flux bruts de création et de disparition d'emplois autonomes s'élèvent en moyenne à près de un demi-million par année entre 1982 et 1994, ce qui équivaut à 42 % de la population totale de travailleurs autonomes. Durant la même période, les créations ont été plus nombreuses annuellement que les disparitions d'emplois autonomes, et le secteur de l'emploi autonome a accueilli en moyenne près de 30 000 nouveaux travailleurs par année (2,5 %).

Les fluctuations cycliques des flux de création et de disparition d'emplois autonomes peuvent être évaluées à partir des données brutes ou au moyen d'une analyse de régression. La figure 1 illustre le taux d'emplois autonomes, le taux de création et le taux de disparition par rapport à deux indicateurs du cycle du marché du travail : le taux de chômage (tauxC) et le taux d'emplois rémunérés à plein temps (ERPT). À l'oeil, les données brutes révèlent très peu de fluctuations cycliques dans la création d'emplois autonomes entre 1982 et 1995. Il y a eu un peu plus de variations contracycliques dans les disparitions entre 1981 et 1994.

¹ Les trois mesures produisent des résultats qualitatifs semblables, qui sont disponibles sur demande.

Pour résumer davantage la relation entre les flux d'emplois autonomes et les cycles du marché du travail, nous utilisons l'analyse de régression en estimant le modèle des effets fixes chronologiques transversaux totalisés suivant :

$$EA_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 CYCLE_{it} + \alpha_2 TAUXPART_{it} + \alpha_3 PROVINCE_i + \alpha_4 TEMPS + v_{it}, \quad (1)$$

où la variable dépendante EA_{it} est le taux provincial annuel d'emplois autonomes ou le taux de création ou de disparition d'emplois autonomes; les variables explicatives sont l'indicateur du cycle du marché du travail ($CYCLE_{it}$), soit le taux provincial annuel de chômage ou le taux provincial annuel d'emplois rémunérés à plein temps², le taux provincial annuel de participation au marché du travail ($TAUXPART_{it}$)³, $PROVINCE_i$ indiquant les 10 provinces, et $TEMPS$ indiquant la tendance temporelle (c.-à-d. $TEMPS = 1$ pour 1981, 2 pour 1982,, 15 pour 1995)⁴; et v_{it} est le terme d'erreurs, ces erreurs étant supposées transversalement hétéroskédastiques, mais indépendantes et autorégressives dans le temps (habituellement nommées combinaison partielle) ou transversalement corrélées et autorégressives dans le temps (habituellement nommées combinaison complète).⁵

Le modèle a été estimé pour les femmes et les hommes pris ensemble et séparément. Le tableau 2 présente les statistiques et les résultats de la régression des moindres carrés généralisés effectuée avec l'équation (1) à l'égard du taux de chômage et d'emplois rémunérés à plein temps. Les résultats combinés pour les hommes et les femmes à l'égard du taux d'emplois autonomes de même que du taux de création d'emplois autonomes indiquent une relation négative (positive) statistiquement significative, mais empiriquement faible entre l'emploi autonome et le chômage (emplois rémunérés à plein temps). On constate une augmentation de 1 % du taux de chômage associée à une baisse de 0,044 % du taux global d'emplois autonomes avec une erreur-type de 0,009 et à une baisse de 0,178 % du taux de création d'emplois autonomes avec une erreur-type de 0,03. On constate aussi une augmentation de 1 % du taux d'emplois rémunérés à plein temps associée à une augmentation de 0,34 % du taux global d'emplois autonomes avec une erreur-type de 0,07, et une augmentation de 1,14 % du taux de création d'emplois autonomes avec une erreur-type de 0,2.

² Le taux de chômage est régulièrement utilisé dans la littérature comme indicateur du cycle du marché du travail. Mais la relation observée tient-elle lorsque d'autres indicateurs sont utilisés? Pour tester la robustesse des estimations faites à partir de divers indicateurs, on utilise aussi le taux d'emplois rémunérés à plein temps et on obtient des résultats similaires.

³ Bien que le taux de chômage (taux d'emplois rémunérés à plein temps) et le taux de participation à la population active fluctuent tous deux de façon cyclique et sont corrélés négativement (positivement), ils constituent des indicateurs cycliques différents, et chacun a une incidence différente sur l'emploi autonome. Pour examiner de façon plus précise les incidences du taux de chômage, il faut contrôler les incidences de la participation à la population active. Cependant, le fait de les éliminer de la régression n'entraîne aucune différence notable d'un point de vue empirique; l'ampleur du coefficient sur le taux de chômage (taux d'emplois rémunérés à plein temps) ne change que très légèrement.

⁴ Les résultats ont été répétés sans la tendance temporelle dans l'équation, et l'association entre l'indicateur de cycle et l'emploi autonome n'a pas été touchée.

⁵ Pour plus de détails concernant la structure du terme d'erreurs, voir Kmenta (1971:508-514); pour plus de renseignements sur les techniques d'estimation, voir White (1993:245-54).

Les résultats distincts enregistrés pour les hommes et les femmes confirment largement les constatations ci-dessus, à la seule différence de l'ampleur des estimations. Le taux de création d'emplois autonomes chez les femmes correspond négativement (positivement) au taux de chômage (emplois rémunérés à plein temps) d'une façon nettement plus marquée que chez les hommes. L'élasticité du taux de création par rapport au taux de chômage est de $-0,289$ avec une erreur-type de $0,038$ chez les femmes comparativement à $-0,06$ avec une erreur-type de $0,024$ chez les hommes; et l'élasticité du taux de création par rapport aux emplois rémunérés à plein temps est de $1,808$ avec une erreur-type de $0,112$ chez les femmes comparativement à $0,455$ avec une erreur-type de $0,189$ chez les hommes.

Les données révèlent également une relation statistiquement significative, mais empiriquement faible et négative (positive) entre les disparitions d'emplois autonomes et le chômage (emplois rémunérés à plein temps). On constate qu'une augmentation de 1 % du taux de chômage est associée à une diminution de 0,14 % du taux de disparition global avec une erreur-type de $0,011$. Peu de différences ressortent entre les deux sexes. On constate, en outre, qu'une augmentation de 1 % du taux d'emplois rémunérés à plein temps est associée à une augmentation de 0,985 % du taux de disparition global avec une erreur-type de $0,09$. La disparition des emplois autonomes chez les hommes correspond d'une façon sensiblement plus positive à la fin des emplois rémunérés à plein temps que chez les femmes; en effet, l'élasticité du taux de disparition par rapport au taux d'emplois rémunérés à plein temps est de $1,152$ avec une erreur-type de $0,113$ chez les hommes, comparativement à $0,69$ avec une erreur-type de $0,132$ chez les femmes.

En résumé, les flux annuels de création et de disparition d'emplois autonomes sont très importants et touchent plus de 40 % des emplois autonomes durant une année donnée. Ces larges flux bruts dépassent largement le flux net relativement petit (augmentation) de 2 % à 3 % depuis 1981. On doit alors se rappeler que ces flux sont associés aux emplois qui fournissent la majorité des gains annuels des travailleurs. Ce ne sont pas des emplois secondaires pris pour augmenter des gains substantiels tirés d'emplois rémunérés. En outre, ces grands flux ne démontrent pas un modèle cyclique fort, particulièrement en ce qui concerne les créations. Ces dernières augmentent de façon constante depuis 1981, en temps de récession et de progrès. Les disparitions démontrent un comportement contracyclique faible, car les travailleurs autonomes semblent plus hésitants à quitter leur emploi durant les périodes économiques creuses.

3. Modèles de transition de la situation d'activité

La présente section analyse les transitions dans la création et la disparition des emplois autonomes, tandis que la suivante porte sur les facteurs qui y sont associés. Comme ces deux sections utilisent les mêmes sources de données, il convient de commencer par présenter brièvement les données et leurs définitions.

3.1. Données et définitions

Les données utilisées dans la présente section et la suivante sont extraites du fichier de données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada pour les années 1993 et 1994. L'EDTR contient une abondance de renseignements sur les activités et l'expérience des gens à l'égard du marché du travail, sur leurs revenus ainsi que

sur leurs caractéristiques personnelles et familiales. Aux fins de la recherche socio-économique, l'EDTR présente de nombreux avantages par rapport à d'autres sources de données. Pour l'étude actuelle, ses principaux avantages reposent sur sa nature longitudinale et l'abondance de renseignements⁶.

Fondée conjointement sur la situation d'activité et la catégorie de travailleurs, la situation d'activité hebdomadaire d'une personne est déterminée par quatre catégories mutuellement exclusives : personnes ne faisant pas partie de la population active, chômeurs, travailleurs rémunérés et travailleurs autonomes. Une personne est réputée nouveau travailleur autonome durant l'année si elle a commencé son emploi autonome durant cette année. De la même façon, un employé qui commence à travailler pour un nouvel employeur est réputé commencer un nouvel emploi rémunéré durant l'année.

Grâce à la disponibilité des renseignements concernant le nombre d'heures travaillées dans chaque emploi, nous pouvons déterminer sur une base mensuelle si un travailleur a commencé son emploi comme activité principale (uniquement) ou secondaire. Dans l'analyse, on peut défendre l'utilisation de tous les nouveaux emplois ou des nouveaux emplois constituant la principale activité. Lorsque cela s'y prête, nous signalons les résultats pour les deux genres de nouveaux emplois.

3.2. Le travailleur autonome par rapport aux employés, selon des caractéristiques choisies

Après avoir exclu les travailleurs familiaux non rémunérés et ceux dont la situation d'activité hebdomadaire ne peut être déterminée (valeur manquante), notre échantillon empirique original pour l'analyse de la création d'emplois autonomes en 1994 représente 27 519 observations individuelles. Deux autres catégories de travailleurs ont été exclues de l'échantillon. D'abord, pour axer la discussion sur les personnes typiquement en âge de travailler, nous en avons exclu 4 752 qui étaient âgées de 65 ans ou plus en 1994. Deuxièmement, plus du quart de tous les emplois créés en 1994 sont des emplois d'été détenus par des étudiants qui sont retournés aux études à plein temps à l'automne. Ainsi, 3 146 personnes additionnelles qui se définissent comme étudiants à plein temps durant les mois commençant et terminant l'année 1994 ont aussi été exclues. Partant, notre échantillon empirique final est constitué de 19 654 observations individuelles représentant près de 16 millions de Canadiens d'âge actif (15-64) en 1994.

Les paragraphes suivants présentent quelques points saillants descriptifs des caractéristiques clés de l'emploi autonome et de l'emploi rémunéré. Le présent échantillon inclut tous les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés, qu'il s'agisse de leur emploi principal ou non. Un grand nombre de ces faits sont maintenant bien connus (voir Gauthier et Roy (1997), Statistique Canada (1997), Lin, Yates et Picot (1998)).

⁶ La création d'une nouvelle entreprise dans une année donnée n'est pas une probabilité particulièrement grande au sein de la population. Si l'échantillon n'est pas assez vaste, il peut ne pas y avoir suffisamment de cas pour l'analyse. Même si nous avions préféré un échantillon encore plus grand, nous croyons que l'échantillon de l'EDTR est raisonnable pour les fins de la présente étude.

- L'emploi autonome est plus susceptible d'être une activité exercée par les hommes. En 1994, ces derniers représentaient uniquement 52 % des employés, mais plus des deux tiers des travailleurs autonomes (tableau 3). La prépondérance des hommes dans les emplois autonomes est encore plus élevée si on applique des définitions encore plus restrictives. Parmi les personnes qui étaient travailleurs autonomes seulement, sept sur dix étaient des hommes.
- Les travailleurs autonomes tendent à être plus âgés que les employés. Moins du quart d'entre eux étaient âgés de moins de 35 ans, comparativement à plus de 40 % des employés. En comparaison, les personnes âgées de 45 ans et plus représentaient près de 42 % des travailleurs autonomes, mais moins de 30 % des employés.
- Le niveau de scolarité des travailleurs autonomes est largement distribué et un peu polarisé. Les personnes ayant moins qu'un niveau d'études secondaires représentaient 21 % des travailleurs autonomes, comparativement à moins de 18 % des employés rémunérés. Par ailleurs, 18,2 % des travailleurs autonomes détenaient au moins un diplôme universitaire comparativement à 16,6 % des employés.
- Les emplois autonomes sont concentrés dans certains secteurs industriels et presque inexistant dans d'autres. Les secteurs primaires de la construction, du commerce et des services aux entreprises ainsi que les autres services regroupent près de 70 % des travailleurs autonomes, mais seulement un peu plus du tiers des employés. Par opposition, les secteurs publics de l'éducation représentent 17,1 % des employés, mais à peine 2,4 % des travailleurs autonomes.
- En moyenne, les travailleurs autonomes ont déclaré, en 1994, des gains d'environ 92 cents pour chaque dollar de salaire et traitement gagné par les employés (tableau 4). Mais leurs gains sont plus polarisés : une proportion plus élevée des travailleurs autonomes se situent aux extrémités inférieure et supérieure de l'échelle de distribution des gains, et on trouve une proportion plus faible au centre. Les gains moyens tirés d'un emploi autonome ne représentaient que deux tiers de ceux des employés. Au bas de l'échelle de distribution, plus de 56 % des travailleurs autonomes gagnaient moins de 20 000 \$, comparativement à 36 % des autres employés. Au centre, 38 % des travailleurs autonomes gagnaient entre 20 000 \$ et 80 000 \$, comparativement à 62 % des travailleurs salariés et rémunérés. À l'extrémité supérieure, 5,4 % des travailleurs autonomes gagnaient plus de 80 000 \$, comparativement à seulement 2,0 % des employés⁷. On observe des modèles de gains moyens et de polarisation très semblables chez les hommes et les femmes lorsque examinés séparément.
- Par rapport aux emplois rémunérés, le secteur de l'emploi autonome affiche un écart de gains semblable entre les hommes et les femmes. La travailleuse autonome touche en moyenne 66 cents pour chaque dollar gagné par son homologue masculin. Comparativement, les employées touchent en moyenne 63 cents pour chaque dollar gagné par leurs homologues masculins.

⁷ Près de 12 % des travailleurs autonomes ont déclaré des pertes financières de degrés variés étant donné que leurs revenus d'affaires ne couvraient pas entièrement leurs frais d'exploitation. Ils ne sont pas inclus dans les calculs.

- Bien que les travailleurs autonomes aient gagné, dans l'ensemble, un revenu très semblable à celui des employés, ils consacrent un nombre d'heures substantiellement plus élevé à leur travail. En 1994, les travailleurs autonomes ont consacré en moyenne près de 2 290 heures à leur entreprise, soit près de 30 % de plus que la moyenne de 1 770 heures travaillées par les employés. Plus précisément, plus de 43 % des travailleurs autonomes ont consacré plus de 2 500 heures à leur emploi, comparativement à 7 % des employés.

La situation est très semblable lorsqu'on compare les heures travaillées par les travailleurs autonomes de sexe masculin à celles de leurs homologues employés : les travailleurs autonomes masculins ont travaillé 28 % plus d'heures en moyenne; 51 % d'entre eux ont consacré plus de 2 500 heures à leur travail, comparativement à 11 % de leurs homologues employés. Les travailleuses autonomes ont également travaillé plus d'heures. Elles ont consacré en moyenne 15 % plus d'heures à leur travail que la moyenne de leurs homologues employées; une sur quatre a enregistré plus de 2 500 heures comparativement à une sur trente-sept employées.

3.3. Création d'emplois autonomes versus début d'emplois rémunérés

En 1994, plus d'un quart de millions de Canadiens sont devenus travailleurs autonomes, ce qui représente 14 % de tous les travailleurs autonomes durant cette année⁸. Deux tiers des nouveaux travailleurs autonomes ont démarré leur entreprise comme activité principale sur le marché du travail⁹. Certains ont quitté un emploi rémunéré pour travailler à leur compte, mais d'autres ont démarré leur entreprise pendant qu'ils étaient en chômage ou qu'ils ne faisaient pas partie de la population active. Comme nous nous interrogeons ici sur la provenance ou la destination des travailleurs autonomes, nous analysons la situation d'activité des nouveaux entrants (à la fois travailleurs autonomes et employés) une semaine, un mois, trois mois, six mois et un an avant la création de leur emploi autonome.

On analyse d'abord la semaine qui précède immédiatement la création de l'emploi autonome. Comme l'indique le tableau 5, une proportion quasi-égale d'entrants dans le secteur du travail autonome provient des trois situations d'activité : emploi rémunéré, chômage et population inactive (38 %, 30 % et 32 %, respectivement)¹⁰. Les travailleurs autonomes sont beaucoup

⁸ Le taux de création observé à partir de l'échantillon de l'EDTR est quelque peu inférieur à celui fondé sur l'échantillon de données fiscales tirées du feuillet T1 signalées plus tôt. Cela est vraisemblablement attribuable aux différences de définition entre les deux sources de données : pour définir l'activité principale, on utilise les heures de travail dans l'EDTR, tandis qu'on se fonde sur les gains du feuillet T1. Cela peut provenir également des exclusions dans les échantillons : les étudiants à plein temps sont exclus de l'EDTR, mais inclus dans le feuillet T1; les personnes âgées de 65 ans et plus sont exclues de l'EDTR, mais comprises dans le feuillet T1. Et la période de temps est différente : l'activité s'étale sur un mois dans l'EDTR, mais sur l'année entière dans le feuillet T1.

⁹ Pour les entrants, l'emploi autonome constitue la principale activité sur le marché du travail si les heures consacrées au travail autonome dépassent les heures rémunérées durant le mois de la création de l'emploi ou après sa création. Pour le reste de la population (autres que les entrants), le travail autonome constitue la principale activité sur le marché du travail si les heures consacrées au travail autonome dépassent celles du travail rémunéré au cours d'un mois donné de l'année.

¹⁰ Nous travaillons au niveau de la personne : une seule création d'emploi est permise pour toute personne donnée. Pour les personnes qui ont créé plus d'un emploi, seul le premier est compté. En outre, pour les travailleurs autonomes qui ont fourni des services à contrat, l'EDTR définit le début de nouveaux contrats comme le début

moins susceptibles de créer leur emploi après avoir été au chômage que ne le sont les travailleurs nouvellement rémunérés, et il sont plus susceptibles de provenir de la population active. Cinquante-sept pourcent des personnes commençant un emploi rémunéré étaient au chômage; une proportion sensiblement inférieure (8 %) ne faisait pas partie de la population active; un autre tiers avait quitté un emploi autonome ou rémunéré. On observe des tendances de transition très semblables sur le marché du travail lorsqu'on compare la création d'un emploi autonome au début d'un emploi rémunéré, comme principale activité.

Plus on régresse à partir de la semaine de la création de l'emploi autonome, plus la proportion de personnes qui commencent un emploi autonome ou un emploi rémunéré et qui occupaient un emploi au préalable augmente tandis que la proportion de personnes qui étaient au chômage ou qui ne participaient pas à la population active diminue de façon constante. Une année entière avant le début du nouvel emploi, près de la moitié des personnes commençant un emploi autonome étaient des employés, 16 % étaient travailleurs autonomes, 12 % étaient en chômage et 20 % ne faisaient pas partie de la population active. Les travailleurs autonomes étaient moins susceptibles d'être sans emploi avant de créer leur emploi que les employés rémunérés, quelle que soit la période de temps envisagée.

En résumé, ces données suggèrent que les facteurs qui incitent une personne à créer son propre emploi sont quelque peu différents de ceux qui incitent à commencer un emploi rémunéré. Plus précisément, les nouveaux entrepreneurs sont beaucoup moins susceptibles de fuir le chômage que ne le sont les nouveaux travailleurs rémunérés, mais ils sont beaucoup plus susceptibles de ne pas avoir fait partie de la population active avant le début de leur emploi. Il existe de légères différences entre les hommes et les femmes. Tandis que les nouvelles entrepreneures sont marginalement moins susceptibles de fuir le chômage que leurs homologues masculins, elles sont plus susceptibles de ne pas provenir de la population active.

3.4. Disparition d'emplois autonomes versus fin d'emplois rémunérés

Notre dernier échantillon empirique pour l'analyse de la disparition des emplois autonomes en 1993 comporte 13 403 observations individuelles représentant près de 10 millions de travailleurs canadiens âgés entre 15 et 64 ans qui n'étaient pas étudiants à plein temps.

En 1993, près de 300 000 propriétaires d'entreprise ont cessé d'être travailleurs autonomes, ce qui représente 16,7 % de tous les travailleurs autonomes en 1993¹¹. Pour plus des trois quarts d'entre eux, le travail dans l'entreprise constituait leur activité principale sur le marché du

d'un nouvel emploi, mais ne fait pas de distinction entre le renouvellement d'un contrat avec le même client et l'offre d'un nouveau contrat par un nouveau client. Ainsi, les personnes qui ont déclaré mettre fin à un emploi autonome durant une semaine et qui en ont commencé un autre dès la semaine suivante ne sont pas considérées comme de nouveaux entrants. Par ailleurs, les personnes qui ont connu un arrêt d'au moins une semaine entre la fin d'un emploi autonome et le début d'un autre sont considérées comme de nouveaux entrants.

¹¹ Le taux de disparition observé dans l'EDTR est également plus faible que celui tiré des feuillets T1, les causes possibles sont expliquées à la note en bas de page 9.

travail¹². Bien que certains aient quitté pour travailler pour d'autres, d'autres sont devenus chômeurs ou ont quitté la population active.

Au tableau 6 figure la situation d'activité des personnes qui quittent leur emploi (autant un emploi autonome qu'un emploi rémunéré) une semaine, un mois, trois mois, six mois et un an après avoir quitté leur ancien emploi. Dans la semaine suivant immédiatement leur départ de l'ancien emploi, 36 % des personnes ont quitté leur emploi autonome travaillaient pour d'autres, 24 % étaient sans emploi et 41 % avaient quitté la population active¹³. En comparaison, une plus faible proportion de personnes ayant quitté un emploi rémunéré (30 %) travaillaient pour un autre employeur, 3 % étaient à leur compte, un pourcentage plus élevé (37 %) étaient sans emploi, et une proportion plus faible (30 %) ne faisaient pas partie de la population active. On observe des tendances de transitions très semblables lorsqu'on compare la disparition des emplois autonomes comme principale activité sur le marché du travail à la fin des emplois rémunérés également comme principale activité sur le marché du travail.

Plus on avance dans le temps après la fin de l'emploi, la proportion de personnes ayant quitté un emploi autonome ou rémunéré pour travailler pour d'autres ou à leur compte augmente de façon constante, tandis que la proportion de personnes sans emploi ou inactives sur le marché du travail décline de façon constante. Une année complète après la fin de l'ancien emploi, 40 % des personnes qui avaient quitté un emploi autonome travaillaient pour d'autres, 18 % travaillaient de nouveau à leur compte, 12 % étaient sans emploi, et 27 % ne faisaient plus partie de la population active. Comparativement, une proportion beaucoup plus élevée (57 %) de personnes ayant mis fin à un emploi rémunéré travaillaient pour un employeur différent, un pourcentage sensiblement plus faible (6,1 %) étaient à leur compte, et une fraction nettement inférieure (18 %) ne faisaient plus partie de la population active.

Les travailleurs autonomes quittent-ils leur emploi surtout pour occuper un poste rémunéré lorsque l'occasion se présente. Certains le font, mais pas la majorité. De 25 à 40 % occupent un emploi rémunéré au cours des premiers mois. Le quart environ se retrouvent sans emploi, mais un grand nombre quittent la population active. Cette tendance à quitter la population active constitue la principale distinction entre l'arrêt d'un emploi autonome et l'arrêt d'un emploi rémunéré. Et la tendance semble vouloir qu'on devienne de nouveau travailleur autonome pour des raisons positives ou négatives.

¹² Pour les personnes qui quittent un emploi, l'emploi autonome constitue la principale activité sur le marché du travail si les heures de travail consacrées à l'emploi autonome dépassent celles du travail rémunéré durant le mois de cessation ou avant la cessation. Pour le reste de la population (autres que les personnes qui quittent leur emploi), l'emploi autonome constitue la principale activité sur le marché du travail si les heures de travail consacrées à l'emploi autonome dépassent celles des heures de travail pendant tout mois de l'année.

¹³ Comme pour les créations d'emplois, un seul départ compte par travailleur. Pour les personnes qui ont quitté plus d'un emploi, le premier seulement est compté. En outre, les personnes qui ont déclaré avoir mis fin à un emploi autonome durant une semaine et commencé un autre dès la semaine suivante ne sont pas considérées comme ayant quitté un emploi. Par ailleurs, celles qui ont connu au moins une semaine d'arrêt entre la fin d'un emploi autonome et le début d'un autre sont considérées comme des personnes ayant quitté un emploi.

4. Probabilité de création ou de disparition d'un emploi autonome

Les gens sont-ils poussés à commencer ou à arrêter un emploi autonome par des conditions macroéconomiques défavorables? Quelle influence l'expérience du marché du travail a-t-elle sur la décision d'une personne de commencer ou de quitter un emploi autonome? Quelles sont les caractéristiques individuelles et familiales associées à la probabilité relativement plus grande de commencer ou de quitter un emploi autonome? La présente section aborde ces questions en présentant une estimation de la probabilité de commencer ou de quitter un emploi autonome.

4.1. Spécification variable

Pour l'équation concernant la création, la variable dépendante reçoit la valeur un si la personne a commencé un travail autonome durant l'année, et zéro par ailleurs. Et pour l'équation concernant la disparition, la variable dépendante reçoit la valeur un si la personne cesse d'être travailleur autonome durant l'année, et zéro par ailleurs.

Les théories économiques sur les déterminants de l'emploi autonome peuvent généralement être regroupées sous deux courants d'idées opposés, lesquels se fondent sur leur hypothèse centrale respective à l'égard du rôle du chômage. Le courant d'idées axé sur la présumée « pression exercée en temps de récession » suppose que l'emploi autonome est largement opportun et que les travailleurs autonomes ne sont pas dotés d'habiletés spéciales qui les différencient des travailleurs rémunérés, mais qu'ils réagissent simplement aux circonstances environnementales dans lesquelles ils se trouvent à un moment et à un endroit donnés. Il serait alors facile de conclure que l'emploi autonome est associé positivement au chômage en soutenant que des gens qui préféreraient occuper un emploi rémunéré sont « poussés » à se lancer dans une entreprise à défaut de se trouver un emploi rémunéré approprié.

À l'opposé de l'hypothèse de la « pression exercée », on trouve l'hypothèse généralement connue comme l'« attraction de l'entrepreneuriat », laquelle soutient que les entrepreneurs ont des capacités particulières et que le fait d'être conscient de ces habiletés les motive à s'engager dans des entreprises et à prendre des risques. Comme l'emploi autonome est la forme la plus simple d'entrepreneurship, selon cette hypothèse il n'y aurait donc naturellement aucune relation positive entre l'emploi autonome et le chômage. Une relation négative est possible puisqu'on soutient souvent qu'un taux élevé de chômage réduit l'incitation à démarrer sa propre entreprise pour deux raisons. D'abord, lorsque les conditions macroéconomiques sont défavorables et que le chômage est élevé, les gens sont moins susceptibles de devenir travailleurs autonomes sachant que leur entreprise présente une plus forte probabilité d'échec. Deuxièmement, durant ces périodes de chômage élevé, les offres d'emplois rémunérés sont moins fréquentes et les personnes sont moins susceptibles de devenir travailleurs autonomes sachant que la possibilité de trouver un autre emploi est faible si leur entreprise échoue.

On peut faire la preuve empirique de ces deux hypothèses tant individuellement que collectivement. Pour des raisons d'espace, nous ne revoyons pas ici la littérature en profondeur, comme on le fait dans un document complémentaire (Lin, Yates et Picot (1998)). On se

concentre plutôt sur la spécification des variables explicatives qui devraient, selon des principes économiques fondamentaux, influencer la décision de créer son propre emploi ou de le quitter.

Dans le cadre de nos données, le vecteur X peut être décomposé en quatre catégories : conditions macro-économiques; variables du capital humain; caractéristiques liées à la famille; autres variables de contrôle démographiques. Tel que mentionné précédemment, certains soutiennent que le manque d'emplois rémunérés en période de chômage élevé peut inciter les gens à devenir travailleurs autonomes. D'autres voient un taux de chômage élevé comme un obstacle à la création d'un emploi autonome puisque l'entreprise présente une forte probabilité d'échec dans des conditions économiques défavorables. En ce qui concerne l'arrêt d'un emploi autonome, on peut également soutenir qu'un taux de chômage élevé peut inciter les propriétaires d'entreprise à quitter parce que leur entreprise a échoué, ou obliger les travailleurs autonomes à le rester en raison de la probabilité plus faible de trouver un autre emploi. Le taux de chômage provincial fait partie du modèle que nous utilisons pour évaluer empiriquement l'influence des conditions macro-économiques sur les mouvements de création et de disparition des emplois autonomes.

Les travailleurs autonomes diffèrent des travailleurs rémunérés en ce sens qu'ils ont besoin de ressources financières pour démarrer leur entreprise et de capacités pour l'exploiter. Bien qu'une mesure directe de l'actif financier soit exclue de nos données, le capital humain peut être évalué approximativement en fonction de l'âge, de la scolarité et de l'expérience d'emploi autonome préalable. En outre, on croit que certains travailleurs autonomes obtiennent une bonne partie de leur travail des entreprises où ils étaient autrefois engagés comme employés rémunérés. Il est donc raisonnable de s'attendre à ce que l'expérience d'emploi rémunéré antérieur influence positivement la décision de créer son propre emploi, car elle permet de créer un réseau de contacts sociaux avec des employeurs antérieurs ainsi qu'avec des collègues et d'autres. Pour ce qui est de l'équation de départ, on peut raisonnablement présumer que plus la personne aura été longtemps à son compte, moins elle sera portée à quitter.

Les travailleurs autonomes diffèrent également des employés du fait qu'ils font face à une incertitude financière et à des risques opérationnels plus grands. Si le conjoint est aussi travailleur autonome, les coûts de création et d'exploitation sont grandement réduits. Par ailleurs, si le conjoint est un employé rémunéré, qui travaille à plein temps et durant toute l'année surtout, l'incertitude financière associée au fait d'être en affaires diminue avec l'entrée régulière de chèques de paie dans le foyer. La personne est moins dépendante du revenu de son entreprise pour subvenir aux besoins de la famille. En outre, la plupart des emplois rémunérés à plein temps durant toute l'année au Canada offrent une panoplie d'avantages à tous les membres de la famille, comme les régimes d'assurance-soins médicaux et d'assurance dentaire. Ainsi, la mise en présence d'un conjoint travailleur autonome et d'un conjoint rémunéré à plein temps durant toute l'année devrait influencer positivement la création d'emplois autonomes et négativement la disparition.

D'autres variables de contrôle démographiques comprennent le sexe, l'état civil, le statut de minorité visible et d'incapacité, le statut d'immigrant, la langue première et la présence d'enfants à charge, variables montrées dans d'autres ouvrages comme influençant non seulement le choix entre l'emploi autonome et l'emploi rémunéré, mais également la décision de travailler de façon générale.

4.2. Résultats empiriques

Comme nous en avons parlé dans la section précédente, notre échantillon empirique final pour l'analyse des débuts d'emplois autonomes en 1994 comporte 17 919 observations individuelles non pondérées de personnes âgées entre 15 et 64 ans qui n'étaient pas étudiants à plein temps. Il y a deux échantillons empiriques pour l'analyse des disparitions d'emplois autonomes en 1993 : 2 096 observations individuelles non pondérées pour la disparition de tout emploi autonome; et 1 842 observations individuelles non pondérées pour le travail autonome constituant la principale activité sur le marché du travail. Ici encore, les étudiants à plein temps et les personnes de 65 ans et plus sont exclus. Des statistiques de l'échantillon sont présentées en annexe¹⁴.

Le tableau 7 présente les résultats de la régression logistique et les probabilités estimées de création d'emplois autonomes en 1994 ou de disparition d'emplois autonomes en 1993¹⁵. Les résultats portent sur les activités liées à tout emploi autonome de même que sur tout emploi autonome représentant la principale activité sur le marché du travail. Les résultats sont combinés pour les hommes et les femmes. Voici le résumé des principaux points sur lesquels se fondent les résultats concernant tout emploi autonome :

- Le coefficient du taux de chômage est positif autant pour la régression sur la création que pour la régression sur la disparition d'emplois, mais il est statistiquement non significatif selon les normes conventionnelles. Au chapitre des créations, il n'y a aucune preuve statistique que la théorie de la « pression exercée » (associée à de mauvaises conditions économiques) domine la théorie de l'« attraction ». Les deux peuvent avoir une incidence, mais l'analyse ne confirme pas l'une plus que l'autre. Cette constatation est cohérente avec les résultats de la régression en série chronologique présentés plus tôt. En ce qui concerne les disparitions, les résultats n'appuient pas non plus la notion selon laquelle les employeurs autonomes quittent l'entreprise principalement parce qu'ils y sont forcés par une mauvaise situation économique¹⁶.
- Presque toutes les variables factices concernant l'âge sont négatives et importantes, ce qui suppose que les Canadiens plus jeunes (âgés entre 15 et 34 ans) sont plus susceptibles de créer

¹⁴ Tous les résultats présentés ici sont rajustés au moyen des poids d'échantillonnage.

¹⁵ La création de même que la disparition d'emplois autonomes constituent des probabilités relativement faibles. Ainsi, autant les modèles probit que logit sont estimés et produisent des résultats qualitatifs très semblables. Les résultats de la régression logit sont présentés ici et utilisés pour calculer les probabilités. Le modèle de régression logit est $\text{Ln}[P/(1-P)] = \beta X$, donc $P = \exp(\beta X) / [1 + \exp(\beta X)]$. Les régressions sont également effectuées pour les hommes et les femmes séparément. Les résultats sont généralement semblables et ne sont donc pas exposés ici. En outre, l'échantillon non pondéré des travailleuses autonomes utilisé dans l'analyse des disparitions d'emplois est relativement petit. Des spécifications antérieures comprennent également comme variables explicatives le taux de chômage provincial reporté d'une année, les variables factices sur l'état civil, les statuts de minorité visible, d'incapacité et d'immigrant, la langue première, la présence d'enfants à charge âgés entre 5 et 12 ans, et l'industrie pour les équations sur les disparitions. Comme ils sont tous statistiquement non significatifs, ils sont abandonnés dans les régressions finales.

¹⁶ Nous avons également tenté d'explorer la relation entre la durée du chômage chez les personnes prises individuellement et la probabilité qu'elles créent leur propre emploi au moyen d'une analyse de risques concurrentiels axée sur les personnes qui viennent de perdre leur emploi. Malheureusement, le nombre de ces personnes qui ont occupé un travail autonome par la suite est trop faible pour tirer des preuves concluantes.

leur propre emploi. À première vue, cela semble contredire les constatations précédentes selon lesquelles les personnes plus âgées sont plus susceptibles d'occuper un emploi autonome. Cependant, en examinant les résultats liés aux disparitions, on constate que les personnes plus jeunes sont aussi beaucoup plus portées à quitter un emploi autonome. Ainsi, les résultats combinés liés à la création et à la disparition d'emplois autonomes suggèrent que les personnes plus jeunes sont portées à un plus grand roulement sur le marché du travail, qu'elles soient travailleurs autonomes ou employés rémunérés¹⁷.

- Toutes les variables factices concernant la scolarité ne sont pas statistiquement significatives, ce qui suggère une faible différence dans la probabilité de création d'emplois autonomes parmi les différents groupes de scolarité (sauf pour les personnes n'ayant terminé qu'un cours primaire, où la probabilité est plus faible). Cependant, la probabilité de disparition d'emplois autonomes est plus faible (et légèrement significative) parmi les personnes plus scolarisées, ce qui suggère que les gens plus scolarisés conservent leur emploi autonome plus longtemps.
- L'expérience joue un rôle important dans la décision de créer son propre emploi ou de le quitter. Les personnes ayant fait l'expérience d'un emploi rémunéré sont plus susceptibles, dans une proportion de 35 %, de démarrer leur entreprise que si elles n'ont pas fait cette expérience. En outre, les personnes qui ont déjà été travailleurs autonomes sont près de deux fois plus susceptibles de devenir travailleurs autonomes que les personnes qui ne l'ont pas été.
- Comme on pouvait s'y attendre, plus une personne occupe longtemps un emploi autonome, moins elle est susceptible de quitter son entreprise. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes en affaires depuis 11 ans (augmentation de une année par rapport à la moyenne) voient la probabilité de quitter leur entreprise réduite de 10 % comparativement à celles qui occupent un emploi autonome depuis dix ans (la moyenne); et les personnes qui sont en affaires depuis 19 ans (augmentation de un écart quadratique moyen par rapport à la moyenne) sont susceptibles de mettre fin à leur entreprise dans une proportion de un tiers seulement par rapport à la moyenne.
- Les personnes dont le conjoint est travailleur autonome sont quatre fois plus susceptibles que les autres de créer leur propre emploi. Cela vient étayer la notion que lorsqu'un conjoint occupe un emploi autonome, l'autre est souvent attiré dans l'entreprise familiale. Et les travailleurs autonomes dont le conjoint est rémunéré à plein temps et durant toute l'année sont moins susceptibles que les autres, dans une proportion de 50%, de quitter un emploi autonome. Cela confirme l'hypothèse qu'un emploi rémunéré à plein temps durant toute l'année dans la famille augmente la viabilité financière du travailleur autonome qui peut ainsi poursuivre son entreprise dont le revenu devient moins essentiel à la subsistance du ménage.
- Les femmes sont non seulement moins susceptibles que les hommes de démarrer leur entreprise, mais également plus susceptibles de quitter un emploi autonome. La présence d'enfants à charge âgés entre 0 et 4 ans est associée à une plus grande probabilité de créer comme de quitter un emploi autonome.

¹⁷ Picot et Lin (1997) présentent des preuves de cessations d'emplois et d'embauches plus fréquentes, et donc de roulements plus élevés dans le secteur du travail autonome chez les jeunes.

5. Résumé et mot de la fin

La croissance de l'emploi autonome au Canada n'a rien de nouveau : elle est constante depuis le début des années 1970. Ce qui est remarquable, cependant, c'est le rythme rapide d'expansion durant les années 1990. Ce secteur emploie actuellement plus de deux millions et demi de travailleurs, soit une expansion moyenne de plus de 4 % par année jusqu'à maintenant durant la présente décennie; plus de trois nouveaux emplois sur quatre dans l'économie font partie de ce secteur. Nombreux sont ceux qui ont tenté d'expliquer les causes de cette tendance fulgurante à la hausse en documentant les preuves, en effectuant des modélisations empiriques et en établissant des comparaisons à l'échelle internationale.

Les conditions macro-économiques sont une cause potentielle fréquemment envisagée, analysée et débattue. Beaucoup soutiennent que le chômage élevé et le manque d'emplois rémunérés dans les années 1990 ont poussé les gens à créer leur propre emploi et ce, à un rythme croissant. D'autres réfutent cet argument en soulignant que, bien que le taux de chômage dans les années 1990 soit resté continuellement élevé, il n'est néanmoins pas plus élevé que ce que le Canada a connu dans les années 1980 lorsque les tendances liées au travail autonome étaient très différentes.

Une série d'autres facteurs non cycliques peut expliquer l'accroissement sans précédent du niveau et du taux d'emplois autonomes durant les années 1990. En général, cela comprend les changements démographiques (p. ex., le vieillissement de la population et l'accroissement de la scolarité, le déclin de la participation à la population active des jeunes et des femmes au cours des dernières années, et l'augmentation du niveau d'immigration) qui amènent un bassin relativement plus grand de la population active à avoir la propension de devenir travailleurs autonomes; la restructuration et la réduction des effectifs des secteurs public et privé, qui ont augmenté le nombre de travailleurs chevronnés et compétents relativement mieux dotés de compétences en gestion et pourvus de réseaux sociaux favorisant le démarrage et l'exploitation d'une entreprise; les progrès technologiques menant à des coûts d'exploitation plus faibles et à de meilleures occasions pour les petites entreprises, en particulier celles exploitées à domicile; les changements structurels qui créent un mouvement vers les industries et les professions où l'emploi autonome est traditionnellement plus présent; une plus grande impartition par les employeurs, en grande partie en raison de la mondialisation des marchés et de l'augmentation de la concurrence internationale, ainsi que des coûts de main-d'œuvre indirects plus élevés comme les cotisations sociales; les politiques gouvernementales comme l'augmentation rapide de l'impôt sur le revenu des particuliers (qui favorise le travail autonome où les gains peuvent être mis à l'abri) et des cotisations sociales (qui dissuadent la création d'emplois rémunérés); la prestation d'aide aux personnes en chômage pour démarrer leur propre entreprise, des taux d'intérêt plus faibles et un accès plus facile au financement pour les petites entreprises; la perception populaire de l'augmentation de l'incertitude et de l'instabilité dans le secteur de la rémunération et des salaires découlant principalement de la restructuration et de la réduction des effectifs par les gouvernements, et particulièrement par les grandes entreprises; l'accroissement de l'esprit entrepreneurial et de la préférence pour l'idée d'être son propre patron¹⁸.

¹⁸ Pour une étude plus détaillée et une discussion sur les effets du chômage et des autres facteurs non cycliques sur la tendance croissante à l'emploi autonome, voir Lin, Yates et Picot (1998) ainsi que les documents de référence qui y sont mentionnés.

Le débat sur ces nombreuses possibilités se poursuit. Le présent ouvrage a tenté d'approfondir nos connaissances et notre compréhension de l'emploi autonome en examinant les processus de création et de disparition d'emplois autonomes. Les données existantes montrent un flux substantiel à la fois de création et de disparition d'emplois autonomes au cours des 15 dernières années, bien que l'ampleur du flux diffère entre les deux sources de données utilisées (pour les années durant lesquelles des renseignements existent pour les deux). Selon les données fiscales, les flux bruts de création et de disparition d'emplois autonomes étaient en moyenne de près de un demi-million par année entre 1982 et 1994, ce qui représente 42 % de la population totale des travailleurs autonomes. Chaque année, les créations ont surpassé les disparitions et le secteur de l'emploi autonome a accueilli en moyenne quelque 30 000 nouveaux travailleurs par année (2,5 %) durant la même période.

L'analyse de régression en série chronologique indique une relation négative statistiquement significative et empiriquement faible entre la création d'emplois autonomes et le chômage. Nous constatons également une association négative statistiquement significative et empiriquement faible entre la disparition d'emplois autonomes et le chômage. Dans un ouvrage connexe (Picot, Manser et Lin (1998)), nous trouvons également une corrélation négative statistiquement significative et empiriquement faible entre les taux d'emplois autonomes et de chômage. Ainsi, il ne semble pas y avoir de preuve que la « pression exercée » domine « l'attraction », du moins durant le cycle analysé. Les deux peuvent avoir une incidence, mais lorsque le chômage augmente et que le nombre d'emplois rémunérés à plein temps diminue, on ne trouve aucune preuve de l'augmentation du flux des emplois autonomes ni de la croissance du taux d'emplois autonomes. Comme nous l'avons déjà mentionné, le chômage durant les années 1990 est resté à un niveau comparable à celui de la décennie précédente, mais on n'a pas observé de croissance rapide du travail autonome durant cette période.

Les transitions à court terme (une semaine) en matière de situation d'activité chez les entrants sur le marché travail révèlent que comparativement aux entrants dans le secteur de l'emploi rémunéré, un pourcentage plus élevé d'entrants dans le secteur du travail autonome occupaient un emploi auparavant, avec traitement et salaire; une proportion beaucoup plus faible étaient en chômage; et une proportion sensiblement plus élevée ne faisaient pas partie de la population active. Ainsi, les nouveaux entrepreneurs ne fuient pas nécessairement le chômage.

Les transitions à court terme en matière de situation d'activité chez les gens qui quittent un emploi montrent que comparativement aux personnes qui quittent un emploi rémunéré, un pourcentage plus élevé de personnes quittant un emploi autonome ont quitté pour travailler pour d'autres, une fraction beaucoup plus faible sont devenus chômeurs et une proportion beaucoup plus élevée ont quitté la population active. Pour quelque raison que ce soit, il semble y avoir des flux importants d'entrées-sorties de la population active. Cela est vrai autant pour les hommes que pour les femmes.

Tel que signalé précédemment, les résultats de la régression sur les déterminants de la décision de créer ou de quitter un emploi autonome ne fournissent aucune preuve statistique appuyant l'argument selon lequel la détérioration des conditions économiques entraîne une augmentation du nombre de personnes poussées au travail autonome ou à la fermeture de leur entreprise. Comme dans le cas de l'emploi avec traitement et salaire, les Canadiens plus jeunes (âgés entre

15 et 34 ans) sont sujets à un roulement plus élevé dans le secteur du travail autonome. Ils sont plus susceptibles d'accéder à un emploi autonome, mais aussi plus portés à le quitter. Bien que le niveau de scolarité ne semble pas influencer de façon importante la décision de créer ou de quitter un emploi autonome, un emploi rémunéré antérieur de même qu'une expérience de travail autonome sont associés à une plus grande probabilité de créer un emploi autonome. Plus une personne est à son compte longtemps, moins elle est susceptible de quitter son entreprise. La présence d'un conjoint travailleur autonome est associée à une probabilité plus élevée de créer un emploi autonome, ce qui appuie la notion que lorsqu'un conjoint est établi comme entrepreneur autonome, cela a un effet positif important sur le fait que le conjoint se joigne à l'entreprise ou s'installe à son compte. La présence d'un conjoint rémunéré à plein temps durant toute l'année réduit la possibilité que les travailleurs autonomes quittent leur entreprise, ce qui confirme l'hypothèse qu'un revenu familial stable tiré d'un emploi rémunéré augmente la viabilité financière du travailleur autonome qui peut ainsi poursuivre son entreprise dont le revenu devient moins essentiel à la subsistance du ménage.

À la lumière du résumé de nos principales constatations, nous concluons en signalant un ensemble de contraintes auxquelles nous avons dû faire face durant le travail, mais qui devront être analysées dans une autre recherche. D'abord, nous avons tenté d'explorer le lien entre la durée du chômage chez chaque personne et la création d'un emploi autonome au moyen d'analyses de risques concurrentiels. Dans nos données, malheureusement, le nombre de personnes en chômage depuis peu et qui sont devenues par la suite travailleurs autonomes est trop faible pour en tirer des conclusions fermes. Au fur et à mesure que les données de l'EDTR seront connues pour un plus grand nombre d'années, nous pourrons évaluer de façon plus concluante les effets de la durée du chômage sur la création d'un emploi autonome.

Deuxièmement, on soutient théoriquement de façon générale, et on le documente empiriquement, que les ressources financières jouent un rôle important dans la décision de devenir travailleur autonome ou de démarrer une entreprise puisqu'elle comporte des contraintes financières et de liquidités (p. ex., Blanchflower et Oswald (1998) et références données, Fairlie (1997)). Bien que notre évaluation de la présence d'un conjoint rémunéré à plein temps et durant toute l'année reflète, dans une certaine mesure, la situation financière de la famille, notre analyse ne permet pas de mesurer directement la richesse et l'avoir de la famille. Une autre question connexe est le crédit. En plus de leurs propres ressources financières, les gens peuvent aussi emprunter pour financer leur entreprise. Bien que la portée de l'aide financière dépende souvent de la disponibilité de l'avoir (pour les fins d'hypothèque ou des biens affectés en garantie), les taux d'intérêt constituent un autre déterminant clé dans la décision d'emprunt des gens et on s'attend à ce qu'ils influencent la création et la disparition des emplois autonomes. Nous espérons traiter de cette question dans un ouvrage ultérieur.

Troisièmement, comme il a été examiné plus haut, les politiques fiscales sont souvent perçues comme ayant une incidence sur l'emploi autonome, mais il ne nous est pas possible de couvrir cet aspect dans la présente analyse. Finalement, en raison de l'inexistence des données, notre analyse se limite à une seule année durant une phase particulière du cycle d'affaires. Bien que les variations du taux de chômage dans toutes les provinces semblent n'avoir peu d'incidence sur la création et la disparition d'emplois autonomes, les tendances à l'égard des transitions pour la situation d'activité, de même que les processus de création et de disparition d'emplois autonomes

peuvent être différents selon les phases du cycle d'affaires. Nous attendons d'autres données pour traiter ces aspects dans une analyse future.

Tableau 1 : Flux de création et de disparition d'emplois autonomes, Canada 1981-1995

	Niveau (1)	Création		Disparition		Flux brut		Flux net	
		Nombre (2)	% de niveau (3)=(2)/(1)	Nombre (4)	% de niveau (5)=(4)/(1)	Nombre (6)=(2)+(4)	% de niveau (7)=(6)/(1)	Nombre (8)=(2)-(4)	% de niveau (9)=(8)/(1)
1981	915 140	s.o.	s.o.	178 620	19,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
1982	931 240	194 750	20,9	175 470	18,8	370 220	39,8	19 280	2,1
1983	953 350	197 700	20,7	172 810	18,1	370 510	38,9	24 890	2,6
1984	988 590	208 030	21,0	194 820	19,7	402 850	40,7	13 210	1,3
1985	990 980	197 280	19,9	193 490	19,5	390 770	39,4	3 790	0,4
1986	1 019 390	221 760	21,8	198 280	19,5	420 040	41,2	23 480	2,3
1987	1 069 690	248 630	23,2	218 600	20,4	467 230	43,7	30 030	2,8
1988	1 099 470	248 370	22,6	227 110	20,7	475 480	43,2	21 260	1,9
1989	1 125 410	253 710	22,5	236 300	21,0	490 010	43,5	17 410	1,5
1990	1 159 370	269 500	23,2	240 580	20,8	510 080	44,0	28 920	2,5
1991	1 191 930	273 190	22,9	231 870	19,5	505 060	42,4	41 320	3,5
1992	1 253 290	293 330	23,4	231 750	18,5	525 080	41,9	61 580	4,9
1993	1 334 050	312 620	23,4	264 170	19,8	576 790	43,2	48 450	3,6
1994	1 400 760	330 810	23,6	284 730	20,3	615 540	43,9	46 080	3,3
1995	1 471 800	355 940	24,2	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Moyenne	1 126 964	257 544	22,4	217 757	19,7	470 743	42,0	29 208	2,5

Notes : Source : échantillons aléatoires de 10 % tirés des feuillets T1. Pour les déclarants de revenu dont les gains tirés d'un emploi autonome constituent la principale source de revenus durant l'année.

Tableau 2 : Variables statistiques clés et résultats des régressions sur les flux d'emplois autonomes

	Variables statistiques					
	Hommes et Femmes		Hommes		Femmes	
	Moyenne	Éc. quadr. moyen	Moyenne	Éc. quadr. moyen	Moyenne	Éc. quadr. moyen
1981-1995 :						
Ln(Taux EA)	2,231	0,328	2,480	0,346	1,737	0,336
Ln(Taux C)	2,373	0,331	2,379	0,349	2,365	0,317
Ln(Taux ERPT)	4,294	0,036	4,386	0,042	4,156	0,039
1982-1995 :						
Ln(Taux créat.)	0,661	0,251	0,765	0,237	0,492	0,313
Ln(Taux C)	2,395	0,313	2,406	0,325	2,380	0,307
Ln(Taux ERPT)	4,290	0,033	4,382	0,039	3,541	0,116
1981-1994 :						
Ln(Taux de disp.)	2,936	0,171	2,836	0,196	3,178	0,129
Ln(Taux C)	2,376	0,333	2,379	0,351	2,371	0,319
Ln(Taux ERPT)	4,294	0,037	4,079	0,106	4,156	0,040
Résultats de la régression MCG à combinaison complète du modèle à effets fixes						
	Éc. var. = Ln(Taux EA)		Éc. var. = Ln(Taux créat.)		Éc. var. = Ln(Taux disp.)	
	Coefficient	Écart quadr. moyen	Coefficient	Écart quadr. moyen	Coefficient	Écart quadr. moyen
Var. indép. = Ln(Taux C) :						
Hommes et femmes	-0,044	0,009	-0,178	0,030	-0,140	0,011
Hommes	-0,036	0,009	-0,060	0,024	-0,133	0,013
Femmes	-0,039	0,011	-0,289	0,038	-0,135	0,022
Var. indép. = Ln(Taux ERPT) :						
Hommes et femmes	0,340	0,070	1,140	0,201	0,985	0,090
Hommes	0,300	0,078	0,455	0,189	1,152	0,113
Femmes	0,259	0,060	1,808	0,112	0,690	0,132

Notes : Pour les déclarants de revenus personnels dont les gains tirés d'un emploi autonome constituent la principale source de revenu durant l'année. La période d'échantillonnage s'étend de 1981 à 1995 pour la régression du taux d'emplois autonomes, de 1982 à 1995 pour la régression du taux de création, et de 1981 à 1994 pour la régression du taux de disparition. Au nombre des variables explicatives additionnelles comprises dans les régressions, on compte le terme constant, le log du taux provincial annuel de participation à la population active, 9 variables factices provinciales (le cas de l'Ontario étant omis) et une variable factice indiquant le temps. En raison de la longueur du tableau, les résultats obtenus avec ces variables de contrôle ne sont pas présentés ici, mais sont disponibles sur demande. Les régressions effectuées pour les personnes tirant des gains d'un emploi autonome seulement et pour celles touchant des gains de tout emploi autonome donnent des résultats qualitatifs très semblables. Ils ne sont pas présentés ici non plus, mais sont disponibles sur demande.

Tableau 3 : Emploi autonome versus emploi rémunéré, selon des caractéristiques sélectionnées, Canada, 1994

	Emploi autonome			Emploi rémunéré		
	En partie	Surtout	Seulement	En partie	Surtout	Seulement
	Pourcentage					
Comme proportion de la population	11,6	10,5	9,6	61,8	60,9	59,8
Sexe :						
Masculin	68,2	68,8	69,6	52,4	52,3	52,1
Féminin	32,8	31,2	30,4	47,6	47,7	47,9
Âge :						
15-19	1,1	0,7	0,8	1,7	1,7	1,6
20-24	2,0	1,8	1,7	8,0	8,1	8,1
25-34	21,3	20,2	19,2	30,5	30,5	30,5
35-44	34,2	34,3	34,2	30,1	30,0	30,0
45-54	27,4	28,5	29,0	20,9	20,9	20,9
55-64	14,1	14,6	15,2	8,9	8,9	8,9
Scolarité :						
Primaire	7,2	7,8	8,2	5,0	5,0	5,0
Partie du secondaire	13,8	14,2	14,4	12,6	12,6	12,7
Secondaire	15,8	15,8	15,7	16,7	16,6	16,7
Partie du postsecondaire	11,0	10,5	10,4	12,8	12,8	12,8
Certificat d'études postsecondaires	34,0	33,7	33,1	36,3	36,3	36,3
Université +	18,2	18,1	18,3	16,6	16,7	16,6
Province :						
T.-N.	1,4	1,3	1,3	1,9	1,9	1,9
Î.-P.-É.	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
N.-É.	2,2	1,9	1,8	3,2	3,2	3,2
N.-B.	1,9	1,9	1,7	2,6	2,6	2,6
Qué.	20,2	21,0	21,5	24,7	24,8	25,1
Ont.	35,6	36,5	37,0	37,3	37,4	37,6
Man.	4,7	4,1	3,8	4,0	3,9	3,8
Sask.	4,8	4,3	4,1	3,3	3,3	3,1
Alb.	12,8	12,6	11,6	9,6	9,5	9,3
C.-B.	16,0	16,0	16,6	12,9	12,9	12,9
Industrie :						
Primaire	11,9	12,3	11,7	3,8	3,6	3,5
Fabrication	7,3	6,2	6,2	18,3	18,5	18,5
Construction	13,9	14,5	15,2	5,2	5,2	5,1
Transport, communication et services	5,3	5,0	5,1	8,1	8,2	8,2
Vente	18,0	18,7	18,6	15,2	15,2	15,2
Finances, assurance et immobilier	5,9	5,8	5,9	5,9	5,9	5,9
Services commerciaux	10,1	10,4	10,6	4,9	4,9	4,8
Services gouvernementaux	0,5	0,0	0,0	8,1	8,2	8,3
Services d'enseignement	1,9	1,1	0,8	9,0	9,1	9,0
Santé et services sociaux	6,1	5,9	6,0	10,5	10,6	10,6
Services personnels	3,5	3,5	3,5	5,2	5,2	5,2
Autres services	15,4	16,4	16,4	5,4	5,3	5,2
Manquant	0,2	0,1	0,1	0,4	0,4	0,3

Tableau 4 : Emplois autonomes vs emplois rémunérés, gains et heures, Canada, 1994

	Tous		Hommes		Femmes	
	Travailleur autonome	Employé	Travailleur autonome	Employé	Travailleur autonome	Employé
Gains moyens	27 671	29 992	30 691	36 385	20 116	22 990
(Éc. quadr. moyen)	(40 930)	(21 979)	(44 084)	(24 848)	(30 410)	(15 559)
Gains médians	17 803	27 027	20 000	34 075	10 237	20 997
	Pour cent					
Distribution des gains :						
Moins de 20 000	56,4	36,4	50,2	25,9	71,9	47,9
20 001-40 000	27,8	37,1	32,1	35,4	16,9	39,1
40 001-60 000	7,8	19,3	8,7	27,2	5,6	10,6
60 001-80 000	2,7	5,1	3,3	7,9	1,2	2,0
80 001+	5,4	2,0	5,7	3,5	4,6	0,4
Heures moyennes	2 287	1 767	2 480	1 942	1 805	1 576
(Éc. quadr. moyen)	(941)	(668)	(849)	(633)	(985)	(653)
Heures médianes	2 088	1 956	2 508	2 088	1 824	1 824
	Pour cent					
Distribution des heures :						
Moins de 1 500	16,9	26,5	8,1	17,4	38,8	36,5
1 501-2 000	11,8	27,3	11,0	20,1	13,9	35,3
2 001-2 500	27,9	39,2	30,3	51,6	21,9	25,6
2 501+	43,4	7,0	50,6	10,9	25,4	2,7

Note : Pour les personnes qui n'ont qu'un emploi autonome ou qu'un emploi rémunéré et qui ont déclaré des gains positifs.

Tableau 5 : Création d'emplois autonomes versus début d'emplois rémunérés, Canada 1994

	Transition de la situation d'activité				
	Une semaine	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Création d'un emploi autonome (en partie) (%)					
À partir d'un emploi rémunéré	37,8	36,7	39,9	43,4	48,3
d'un emploi autonome	s.o.	6,5	10,2	11,5	15,5
du chômage	30,1	29,0	24,8	20,7	11,5
d'une situation de non-emploi	32,2	27,8	23,7	21,4	20,1
manquant	0,0	0,0	1,4	3,1	4,6
Début d'un emploi rémunéré (en partie) (%)					
À partir d'un emploi rémunéré	31,1	36,6	40,8	49,6	49,3
d'un emploi autonome	3,6	3,2	3,5	4,1	4,5
du chômage	57,3	47,1	35,9	23,6	16,1
d'une situation de non-emploi	8,1	12,4	16,3	14,6	14,9
manquant	0,0	0,7	3,5	8,1	15,2
Création d'un emploi autonome (surtout) (%)					
À partir d'un emploi rémunéré	27,6	25,2	32,3	37,1	42,2
d'un emploi autonome	s.o.	7,9	8,9	9,9	17,1
du chômage	33,2	33,4	29,7	25,4	10,5
d'une situation de non-emploi	39,2	33,5	27,2	23,9	25,2
manquant	0,0	0,0	1,9	3,7	4,9
Début d'un emploi rémunéré (surtout) (%)					
À partir d'un emploi rémunéré	31,2	37,2	41,1	50,4	49,3
d'un emploi autonome	2,6	1,9	2,3	2,9	3,7
du chômage	58,6	47,9	36,6	23,7	16,5
d'une situation de non-emploi	7,6	12,2	16,5	14,8	15,3
manquant	0,0	0,8	3,4	8,2	15,2

Tableau 6 : Disparition des emplois autonomes versus fin des emplois rémunérés, Canada, 1993

	Transition de la situation d'activité				
	Une semaine	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Disparition d'un emploi autonome (en partie) (%)					
Vers un emploi rémunéré	35,8	31,4	35,9	39,4	40,3
un emploi autonome	s.o.	9,0	12,0	12,8	17,7
le chômage	23,7	21,9	16,3	14,3	12,2
une situation de non-emploi	40,5	37,8	35,7	33,2	26,8
manquant	0,0	0,0	0,1	0,3	3,1
Fin d'un emploi rémunéré (en partie) (%)					
Vers un emploi rémunéré	29,8	32,4	39,6	48,7	56,5
un emploi autonome	3,0	4,9	5,2	5,7	6,1
le chômage	37,3	36,0	32,0	23,7	15,3
une situation de non-emploi	29,9	26,5	21,8	19,4	18,4
manquant	0,0	0,2	1,4	2,5	3,7
Disparitions d'un emploi autonome (surtout) (%)					
Vers un emploi rémunéré	25,4	19,3	23,9	28,7	31,7
un emploi autonome	s.o.	10,5	14,8	15,9	21,4
le chômage	24,3	23,3	17,1	15,2	11,6
une situation de non-emploi	50,3	46,9	44,2	39,9	33,1
manquant	0,0	0,0	0,2	0,4	2,3
Fin d'un emploi rémunéré (surtout) (%)					
Vers un emploi rémunéré	28,8	33,8	41,2	50,3	58,1
un emploi autonome	2,3	1,8	2,0	2,6	3,5
le chômage	38,4	37,1	33,0	24,5	15,7
une situation de non-emploi	30,5	27,2	22,3	20,0	19,0
manquant	0,0	0,2	1,5	2,6	3,8

Tableau 7 : Résultats d'une régression logistique et probabilité estimée de création ou de disparition d'emplois autonomes

	Création d'emplois autonomes (en partie) en 1994			Disparition d'emplois autonomes (en partie) en 1993		
	Coefficient	Ratio-T	Probabilité (%)	Coefficient	Ratio-T	Probabilité (%)
Constante	-4,1329	-11,46		-0,5042	-0,99	
Sexe :						
Masculin	Var. contrôle		1,31	Var. contrôle		6,62
Féminin	-0,4045	-3,41	0,88	0,8808	6,22	14,61
Âge :						
15-24	Var. contrôle		1,87	Var. contrôle		17,59
25-34	-0,2178	-1,12	1,87	-1,0654	-3,07	6,85
35-44	-0,6101	-3,07	1,03	-0,9209	-2,72	7,83
45-54	-0,9415	-4,16	0,74	-0,9172	-2,54	7,86
55-64	-1,2439	-4,46	0,55	-0,1074	-0,28	17,59
Scolarité :						
Primaire	-0,5804	-1,77	0,63	0,1861	0,59	9,75
Partie du secondaire	-0,1985	-0,98	1,12	0,1038	0,42	9,75
Secondaire	Var. contrôle		1,12	Var. contrôle		9,75
Partie du postsecondaire	-0,0961	-0,48	1,12	0,2485	1,05	9,75
Certificat d'études postsecondaires	-0,1348	-0,83	1,12	-0,3628	-1,74	6,99
Université+	-0,1915	-0,97	1,12	-0,3305	-1,35	9,75
Présence d'enfants 0-4 ans :						
Oui	0,3032	2,17	1,37	0,5033	2,84	12,56
Non	Var. contrôle		1,01	Var. contrôle		7,99
Conjoint travailleur autonome :						
Oui	1,4351	11,78	3,51	-0,1855	-1,15	8,79
Non	Var. contrôle		0,86	Var. contrôle		8,79
Conjoint employé PTAC :						
Oui	-0,2239	-1,88	0,95	-0,8589	-5,78	7,40
Non	Var. contrôle		1,18	Var. contrôle		15,87
Taux de chômage	0,0343	1,38		0,0497	1,48	
Expérience d'un emploi rémunéré :						
Oui	0,3027	2,25	1,44			
Non	Var. contrôle		1,07			
Expérience d'un travail autonome :						
Oui	0,6268	3,88	1,84			
Non	Var. contrôle		0,99			
Mois dans un emploi autonome :				-0,0095	-8,21	
Moyenne						8,79
Moyenne + 12						7,92
Moyenne + 1 éc. quadr. moyen						3,19
Statistiques sommaires :						
N		17919			2096	
Taux de transition brut (%)		1,78			13,75	
Fonction de vraisemblance logarithmique		-1485,5			-693,3	
χ^2		230,6			291,9	

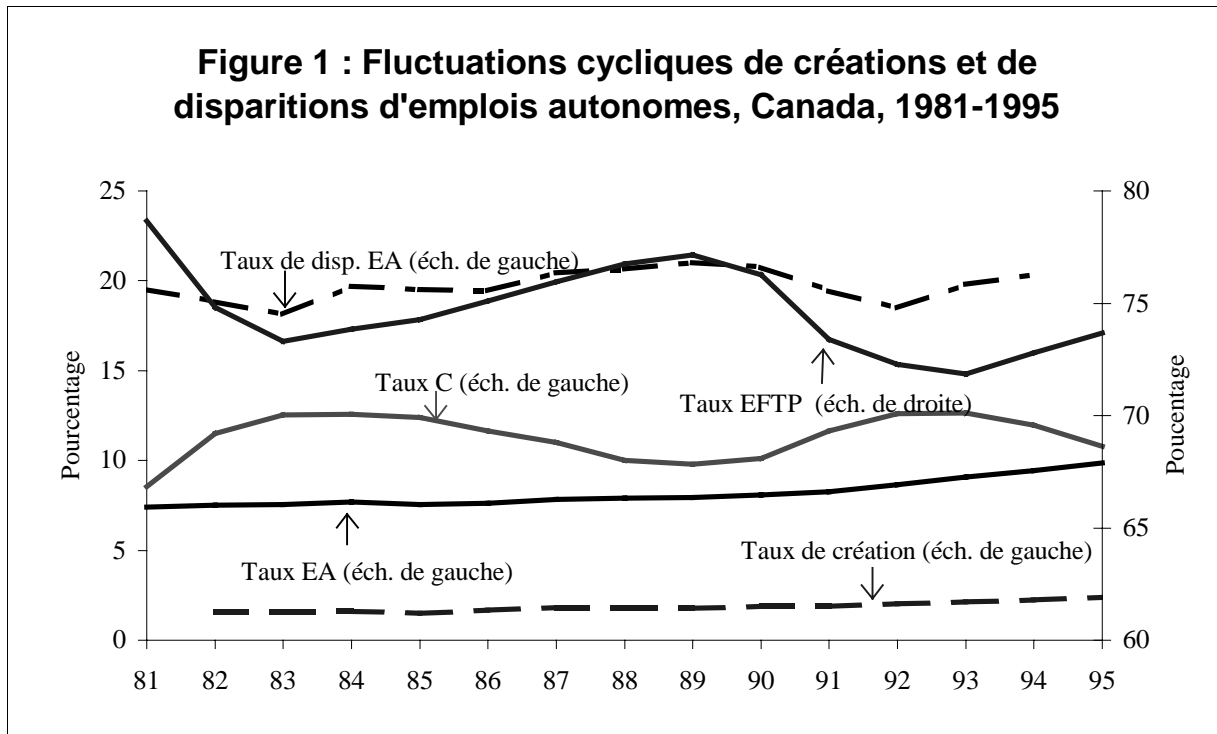
(suite)

Table 7: (suite)

	Création d'emplois autonomes (surtout) en 1994			Disparition d'emplois autonomes (surtout) en 1993		
	Coefficient	T-ratio	Probabilité (%)	Coefficient	T-ratio	Probabilité (%)
Constante	-4,2299	-9,94		-0,5107	-0,90	
Sexe :						
Masculin	Var. contrôle		0,88	Var. contrôle		4,69
Féminin	-0,3017	-2,12	0,65	0,9591	6,06	11,38
Âge :						
15-24	Var. contrôle		1,34	Var. contrôle		17,01
25-34	-0,2900	-1,26	1,34	-1,5406	-3,86	4,21
35-44	-0,5959	-2,54	0,74	-1,2148	-3,17	5,73
45-54	-0,8514	-3,24	0,58	-1,3113	-3,21	5,23
55-64	-1,4787	-4,13	0,31	-0,2382	-0,56	17,01
Éducation:						
Primaire	-1,0137	-2,29	0,30	0,1788	0,53	7,29
Partie du secondaire	-0,2879	-1,20	0,82	0,0906	0,34	7,29
Secondaire	Var. contrôle		0,82	Var. contrôle		7,29
Partie du postsecondaire	-0,0807	-0,35	0,82	0,3566	1,37	7,29
Certificat postsecondaire	-0,2200	-1,15	0,82	-0,4538	-1,94	4,76
Université+	-0,4001	-1,64	0,82	-0,3219	-1,18	7,29
Présence d'enfants 0-4 ans :						
Oui	0,1446	0,84	0,75	0,6961	3,47	10,60
Non	Var. contrôle		0,75	Var. contrôle		5,58
Conjoint travailleur autonome :						
Oui	0,4965	3,00	1,14	-0,1601	-0,90	6,39
Non	Var. contrôle		0,70	Var. contrôle		6,39
Conjoint employé PTAC :						
Oui	0,0613	0,43	0,75	-0,8934	-5,26	5,45
Non	Var. contrôle		0,75	Var. contrôle		12,34
Taux du chômage	0,0369	1,24		0,0682	1,31	
Expérience d'un emploi rémunéré :						
Oui	0,1309	0,82	0,75			
Non	Var. contrôle		0,75			
Expérience d'un emploi autonome :						
Oui	0,8276	4,30	1,55			
Non	Var. contrôle		0,68			
Mois dans un emploi autonome :				-0,0094	-7,43	
Moyenne						6,39
Moyenne + 12						5,74
Moyenne + 1 éc. quadr. moyen						2,28
Statistiques sommaires :						
N		17919			1842	
Taux de transition brut (%)		1,21			11,72	
Fonction de vraisemblance logarithmique		-1126,4			-567,8	
χ^2		85,4			268,1	

Notes : On calcule les probabilités en posant les coefficients peu différents de zéro à 10 % comme étant égaux à 0 et en les évaluant à la moyenne. Pour les variables factices, on utilise la somme du coefficient non pondéré de la variable et des coefficients pondérés des autres groupes de variables factices, où la pondération est la part correspondante de la variable dans l'échantillon.

Figure 1 : Fluctuations cycliques de créations et de disparitions d'emplois autonomes, Canada, 1981-1995



Notes : Source – Enquête sur la population active et échantillons aléatoires de 10% des feuillets T1. Pour les déclarants de revenus personnels dont les gains tirés d'un emploi autonome constituent la principale source de revenus durant l'année.

Annexe : Moyennes des échantillons et écarts quadratiques moyens

	Création d'EA en 1994		Disparition d'EA (en partie) en 1993		Disparition d'EA (surtout) en 1993	
	Moyenne	Éc. quadr. moyen	Moyenne	Éc. quadr. moyen	Moyenne	Éc. quadr. moyen
Femmes	0,505	0,500	0,348	0,476	0,341	0,474
Âge 25-34	0,269	0,444	0,223	0,416	0,218	0,413
Âge 35-44	0,280	0,449	0,339	0,474	0,334	0,472
Âge 45-54	0,213	0,410	0,267	0,443	0,273	0,446
Âge 55-64	0,159	0,366	0,147	0,354	0,153	0,360
Primaire	0,091	0,287	0,080	0,271	0,084	0,277
Partie du secondaire	0,145	0,353	0,142	0,350	0,148	0,355
Partie du postsecondaire	0,123	0,329	0,119	0,324	0,117	0,322
Certificat d'études postsecondaires	0,331	0,471	0,317	0,466	0,313	0,464
Université+	0,146	0,353	0,177	0,381	0,171	0,377
Présence d'enfants de 0 à 4 ans	0,176	0,381	0,207	0,405	0,207	0,405
Conjoint travailleur autonome	0,154	0,361	0,283	0,451	0,279	0,448
Conjoint employé PTAC	0,471	0,499	0,783	0,413	0,810	0,392
Taux de chômage	10,522	2,158	10,969	1,997	10,987	1,971
Expérience d'un emploi rémunéré	0,613	0,487				
Expérience d'un emploi autonome	0,120	0,325				
Mois dans un emploi autonome			122,883	112,929	125,997	113,834
N	17919		2096		1842	

Références

- Abell, P., H. Khalaf and D. Smeaton (1995), "An Exploration of Entry to and Exit from Self-Employment", Discussion Paper No. 224, London School of Economics Centre for Economic Performance.
- Acs, Z. J., D. B. Audretsch and D. S. Evans (1994), "Why Does the Self-Employment Rate Vary Across Countries and Over Time?", Discussion Paper No. 871, Centre for Economic Policy Research.
- Aronson, R. (1991), Self-Employment: A Labor Market Perspective, Ithaca, New York: ILR Press.
- Bernhardt, I. (1994), "Comparative advantage in self-employment and paid work", Canadian Journal of Economics, 27 (2), 273-89.
- Blanchflower, D. G. and A. J. Oswald. (1998), "What Makes an Entrepreneur?", Journal of Labor Economics, 16 (1), 26-60.
- Blau, D. M. (1987), "A Time-Series Analysis of Self-Employment in the United States", Journal of Political Economy, 95 (3), 445-67.
- Borjas, G. J. (1986), "The Self-Employment Experience of Immigrants", The Journal of Human Resources, 21 (4), 485-506.
- Carrasco, R. (1997), "Transitions to and from Self-Employment in Spain: An Empirical Analysis", CENTROS DE ESTUDIOS MONETARIOS Y FINANCIEROS (CEMFI) Working Paper No. 9710.
- Casson, M. (1991), The Entrepreneur: An Economic Theory, Worcester: Billing and Sons Ltd.
- Evans, D. S. and B. Jovanovic (1989), "An Estimated Model of Entrepreneurial Choice under Liquidity Constraints", Journal of Political Economy, 97 (4), 808-27.
- Evans, D. S. and L. S. Leighton (1989a), "The Determinants of Changes in U.S. Self-Employment", Small Business Economics, 1 (2), 111-20.
- Evans, D. S. and L. S. Leighton (1989b), "Some Empirical Aspects of Entrepreneurship", The American Economic Review, 79 (3), 519-35.
- Fairlie, R. (1997), "The Absence of the African-American Owned Business: An Analysis of the Dynamics of Self-Employment", mimeo, Department of Economics, University of California, Santa Cruz.
- Gauthier, J. and R. Roy (1997), "Diverging Trends in Self-Employment in Canada", Working Paper R-97-13E, Applied Research Branch, Human Resources Development Canada.

- Highfield, R. and R. Smiley (1987), “New Business Starts and Economic Activity”, International Journal of Industrial Organization, 5, 51-66.
- Holmes, T. J. and J. A. Schmitz (1990), “A Theory of Entrepreneurship and Its Application to the Study of Business Transfers”, Journal of Political Economy, 89, 265-94.
- Kihlstrom, R. E. and J. J. Laffont (1979), “A General Equilibrium Entrepreneurial Theory of Firm Formation Based on Risk Aversion”, Journal of Political Economy, 87, 719-48.
- Kmenta, J. (1971), Elements of Econometrics, New York: Macmillan.
- Lin, Z., J. Yates and G. Picot (1998), “Rising self-employment in the midst of high unemployment: An empirical analysis of recent developments in Canada”, 1998 Canadian Economics Association meetings; Statistics Canada Analytical Studies Branch Research Paper (forthcoming).
- Parker, S. C. (1996), “A Time Series Model of Self-Employment under Uncertainty”, Economica, 63, 459-75.
- Picot, G., M. Manser and Z. Lin (1998), “The Role of Self-Employment in Job Creation in Canada and the United States”, OECD-CERF-CILN international conference on self-employment, Burlington, Ontario, Canada.
- Picot, G. and Z. Lin (1997), “Are Canadians More Likely to Lose Their Jobs in the 1990s?”, Canadian Economic Observer, September 1997, 3.1-3.18.
- Rees, H. and A. Shah (1986), “An Empirical Analysis of Self-Employment in the U.K.”, Journal of Applied Econometrics, 1, 95-108.
- Rosen, S. (1983), “Economics and Entrepreneurs”, in J. Ronen (ed.), Entrepreneurship, Lexington, MA: Lexington Books.
- Statistics Canada (1997), Labour Force Update: The Self-Employed, Catalogue 71-005-XPB.
- Storey, D. J. (1991), “The Birth of New Firms – Does Unemployment Matter?: A Review of the Evidence”, Small Business Economics, 3 (3), 167-78.
- Taylor, M. P. (1996), “Earnings, Independence or Unemployment: Why Become Self-Employed?”, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 58 (2), 253-66.
- Van Praag, C. M. and H. Van Ophem (1995), “Determinants of Willingness and Opportunity to Start as an Entrepreneur”, Kyklos, 48 (4), 513-40.